



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones urbaines

Question écrite n° 124459

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la question des zones urbaines confrontées à une très forte tension immobilière. Dans ces espaces, qui concernent près d'un Français sur cinq (11,93 millions d'habitants vivant dans huit départements et représentant 18,7 % de la population), l'accès au logement, y compris social, devient de plus en plus difficile et les prix de l'immobilier atteignent des niveaux record (près de 10 % de hausse en moyenne nationale et près de 20 % à Paris). L'urgence et la gravité de cette situation, qui impacte directement jusqu'à 40 % du revenu des ménages, appellent à la mise en place d'une politique ambitieuse en matière d'urbanisme. Malheureusement, le partage actuel des responsabilités est trop complexe, tant au niveau territorial qu'au niveau national où transports, ville, Grand Paris, logement, urbanisme et aménagement du territoire ressortent de trois ministres et d'un secrétaire d'État. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124459

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13197

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)